Vivre Quimperlé

sept./octobre 2007

Le centre ville reprend des couleurs

Ville de Quimperlé

www.quimperle.com

Sommaire

Dossier : OPAH-RU 3
- >La redynamisation du centre en marche 3
- >L'habitat du centre-ville s'améliore 4/5

infos Municipales 6
- >Ecoles : c'est la rentrée 6
- >Des réductions pour la cantine 6
- >Internet : quimperle.com fait peau neuve 7
- >Espace jeunes : le mercredi et le samedi 7

Associations 8
- >La renaissance du Bois Joly 8
- >Les Amis de Sainte-Croix 9

Sorties 10
- >Événements : concerts et spectacle 10
- >Expositions 11
- >Cinéma, sports et animations 12
- >Et aussi... 13

Cocopaq 14
- >Nouvelle compétence : la Cocopaq transporte aussi les scolaires 14

Tribune libre 15

Si vous ne recevez pas votre magazine municipal, n'hésitez pas à contacter le service communication de la mairie.

Par ailleurs, des exemplaires sont à votre disposition dans les lieux municipaux suivants :
la mairie, les services techniques, le CCAS, la Police municipale, le Cinéma La Bobine, l'Office de tourisme, L'Ecole de Musique et de Danse, la Salle du Coat-Kaër, la Médiathèque.

Des commentaires, des suggestions ...
adressez votre courrier sur papier libre à :

Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, BP 131
29 391 Quimperlé Cédex

Vivre Quimperlé, *Hôtel de ville - BP 131 - 29391 Quimperlé Cédex*
Tél. : 02 98 96 37 41 - Fax : 02 98 96 37 39.
Directeur de publication : Daniel Le Bras
Crédit photos : C. Scaviner (photo D. Le Bras) ; service communication (sauf mention contraire) ; couverture : photomontage ; dernière de couverture : F. Betermin.
Maquette et Rédaction : Sébastien Parot
Comité de rédaction : Michaël Quernez ; Evelyne Fauré ; Bernard Le Floch ; Corentin Le Tocquec ; Maryannick Pustoch ; Marie-Hélène Scaërou ; Hubert Museux ; Sébastien Parot ; Fabrice Vivier
Conception : A.R.T. Communication, Quimperlé - Imprimé à 6500 exemplaires par IBB, Hennebont.
Edition : Ville de Quimperlé.

L'édito

Lorsqu'on prend connaissance des études réalisées auprès des administrés mettant en évidence les préoccupations des Français quant à leur perception de la qualité de vie, il apparaît que leur environnement immédiat et plus particulièrement la qualité de leur commune de résidence devient une des préoccupations prioritaires. Parmi ces priorités, on retrouve également les conditions de circulation et les réseaux de transport.

Les villes et les territoires qui sont attentifs à l'évolution de ces tendances sont donc susceptibles d'attirer de nouveaux habitants. Quimperlé, en engageant dans le cadre de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat et du Renouvellement Urbain une vingtaine d'actions qui concourent à améliorer son cadre de vie, s'est positionnée dans cette démarche.

Ces actions soutenues financièrement par nos partenaires institutionnels nous incitent à avoir un autre regard sur notre ville et « l'usage » que nous en faisons. C'est le cas des espaces publics du quartier historique, rénovés de manière à rééquilibrer l'espace dévolu à l'ensemble de ses usagers. Si le cœur historique, haut lieu de notre patrimoine, doit rester accessible aux voitures (traversée départementale oblige), il est aussi logique que les visiteurs, habitants et touristes puissent cohabiter en toute sécurité pour y retrouver le plaisir de flâner et de faire du shopping.

C'est également le cas de l'entretien et de la restauration du patrimoine. Nous désirons tous conserver dans les meilleures conditions possibles les biens publics dont nous sommes les héritiers et souhaitons les transmettre aux générations futures dans les meilleures conditions possibles.
Les travaux réalisés à l'église Sainte Croix, l'église St Michel, sur le pont Lovignon ou encore la réhabilitation de l'ancien hôpital St Michel, s'efforcent de concilier préservation et valorisation pour le bénéfice de l'image de marque de Quimperlé.

Il arrive malgré tout, que nous soyons obligés contre notre gré, de nous plier aux contraintes imposées par des évènements incontrôlables comme ce fut le cas pour la démolition du Pont Salé après les très lourds dégâts des inondations. La sécurité des habitants, le développement de l'activité commerciale et urbaine de la Basse Ville étaient à ce prix.

Les pouvoirs publics se doivent d'impulser en donnant l'exemple tout en soutenant financièrement et en conseillant au travers des Chartes de rénovation, des appuis de la Coloriste conseil, celles et ceux qui ont a cœur d'être des acteurs de l'amélioration de leur cadre de vie.Depuis le lancement de l'Opération d'Amélioration de l'Habitat, nombreux sont les Quimperlois qui ont ainsi contribué au changement de notre centre ville. Façades d'immeubles, vitrines et enseignes commerciales, logements ont retrouvé une nouvelle vie et colorisent la ville.

L'attention portée au patrimoine passe aussi par l'élaboration de documents précis, érudits et techniques. Véritable bible de la protection du patrimoine, le règlement de la ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) a été réactivée sous la conduite des professionnels de la protection du patrimoine. La ZPPAUP fait partie des actions menées dans le cadre de la rénovation du centre ville et servira de guide à tous les habitants du périmètre concernés par la protection du patrimoine de Quimperlé.

Daniel Le Bras, Maire de Quimperlé

> OPAH-RU

La redynamisation du centre-ville en marche

Quimperlé s'est engagée dans une opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain en 2004 pour une durée de 5 ans. Cette opération de redynamisation du centre-ville compte 20 actions.
Le point à mi-parcours.

La redynamisation du centre-ville de Quimperlé passe par les 20 actions définies dans la convention OPAH-RU signée il y a presque 3 ans par la Ville, l'Etat, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et le Conseil général du Finistère. Ces actions s'articulent autour de 3 priorités : la réhabilitation de l'habitat (voir pages 4 et 5), l'aménagement des espaces publics et le développement du commerce.

AMÉNAGER LES ESPACES PUBLICS

Le centre-ville de Quimperlé a beaucoup changé ces derniers temps. En effet, le secteur de la rue Brémond d'Ars, de la place Hervo et de la rue de la Paix a été entièrement réaménagé. C'était une priorité de la Ville puisqu'elle se combinait avec les efforts réalisés dans le cadre de la lutte contre les inondations. La phase 1 du réaménagement est donc terminée. Les effets commencent d'ailleurs à se faire sentir. Cheminement piétonnier facilité, stationnement repensé, ce secteur de la Basse-Ville a retrouvé un véritable attrait. La mise en place d'un circuit touristique dans les mois à venir devrait encore l'accentuer. Les études concernant les tranches 2 et 3, c'est-à-dire, la place Charles de Gaulle, la rue du Bourgneuf et la place Carnot, seront lancées en 2008.

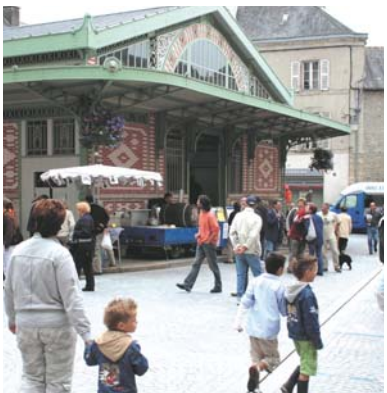

© F. Betermin

La partie haute de la ville n'est pas en reste puisque le quartier Saint-michel a largement commencé sa mutation. L'arrivée de la Médiathèque sur la place a créé un véritable pôle d'attraction renforcé par l'ouverture de l'Espace de Kerjégu. En effet, la première phase de réhabilitation de l'ancien hôpital Saint-Michel est terminée. Aujourd'hui, le bâtiment accueille les services du CCAS, du CDAS , de la Police municipale e deux salles dédiées aux associations. L'aménagement de l'Espace de Kerjégu se poursuivra progressivement avec la création d'une salle de séminaire, l'aménagement paysager à l'arrière du bâtiment et à plus long terme, la création d'une maison des associations, c'est en tout cas ce que prévoit la tranche optionnelle 3.

DÉVELOPPER LE COMMERCE

La convention prévoyait la signature d'un Fisac (fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce) entre la Ville, l'Union des commerçants et la CCI. C'est chose faite depuis 2005. Ce Fonds apporte notamment des aides financières pour des opérations collectives de communication et de promotion commerciale, ou autres animations collectives. Dans ce cadre l'Union des commerçants a mis en place des animations en association avec la municipalité afin de dynamiser un peu plus le commerce du centre-ville.

L'harmonie des devantures

L'attractivité d'un commerce passe par les produits et les services qu'il propose à sa clientèle, mais pas seulement. En effet, c'est souvent la devanture du magasin qui va inciter ou non le passant à entrer à l'intérieur. Et

contrairement aux zones commerciales, ce n'est pas forcément le plus voyant qui marche le mieux dans le centre-ville. La Ville de Quimperlé , la CCI et l'Union des commerçants ont donc mis en place une charte posant les règles qui permettent aux commerçants de valoriser leur activité tout en respectant les règles d'urbanisme pour l'intégration de leurs magasins dans l'architecture quimperloise. Ceux qui respectent ces règles peuvent bénéficier de subventions pour la réalisation de leurs travaux. Ainsi, depuis le début de l'opération 18 commerces se sont refait une beauté en profitant de subvention.

> OPAH-RU

L'habitat du centre-ville

Le troisième axe des actions menées dans le cadre de L'OPAH-RU concerne l'amélioration de l'habitat en centre-ville. Plusieurs procédures d'aides financières ont été mises en place pour accompagner les propriétaires.

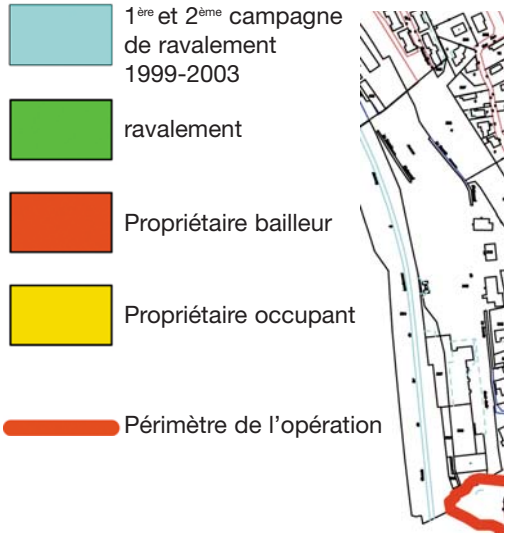

Pour redynamiser son centre, la municipalité compte attirer de nouveaux habitants au coeur de la ville en favorisant la mixité sociale. Jeunes couples ou personnes âgées doivent, en effet, pouvoir se loger dans le centre-ville. Pour cela la Ville, l'Anah, le Conseil Général du finistère et la région Bretagne, ont mis en place une multitude d'aides financières destinées aux propriétaires privés qui améliorent leurs biens dans le périmètre de l'opération.

LA RÉHABILITATION DES LOGEMENTS VACANTS

L'OPAH-RU signée en 2004 a donc fixée plusieurs objectifs en matière d'amélioration de l'habitat. Le premier consiste à développer l'offre locative en remettant sur le marché des logements vacants. Pour cela, les propriétaires d'un logement vacant ou d'un bâtiment de plus de 15 ans, qui le réhabilitent et qui s'engagent à le louer en résidence principale pendant 9 années peuvent bénéficier de subventions. Ainsi, depuis 2004, 36 logements ont reçu

s'améliore

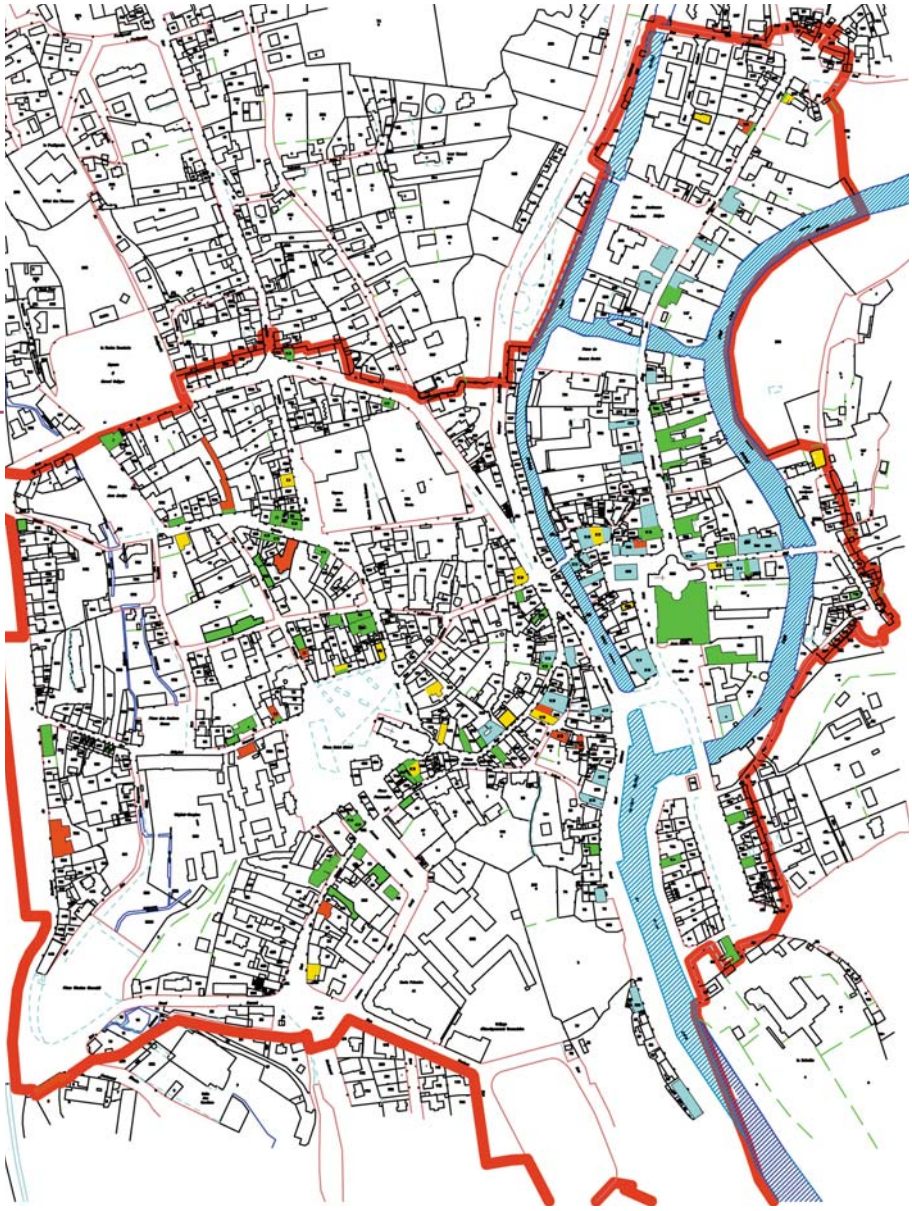

des subventions de la Ville et 20 de l'Anah, tandis que 21 dossiers sont en cours de montage.

FAVORISER L'ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ

Le deuxième objectif vise à favoriser l'accession sociale à la propriété pour les ménages à revenus moyens. La Ville de Quimperlé apporte, dans ce cadre, une aide de 3800 euros aux futurs propriétaires. 17 ménages ont pu bénéficier de cette subvention depuis 2004.

AIDER LES PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS À REVENUS MODESTES À RÉALISER DES TRAVAUX

Le troisième objectif est de permettre, aux propriétaires qui souhaitent améliorer ou acquérir leur résidence principale déjà bâtie depuis plus de 15 ans de prétendre à des subventions de l'Anah à hauteur de 10% à 70% des dépenses subventionnables et à des subventions de la Ville à hauteur 17% à 70% des dépenses subventionnables et à des forfaits allant de 1500 à 3000 euros pour les travaux portant sur la réduction des risques liés aux inondations, la sortie d'insalubrité ou l'adaptation au handicap. Depuis 2004, 19 logements ont été subventionnés.

RÉNOVER ET EMBELLIR LES FAÇADES

Les propriétaires qui souhaitent ravaler et mettre en couleur leur façade ont également droit à des subventions de l'Anah et/ou de la Ville de Quimperlé. Cette opération connaît un véritable succès puisque 62 immeubles ont été subventionnés depuis 2004. Ce qui représente 92 000 euros de travaux subventionnés à hauteur de 47 000 euros.

Pour de plus amples informations sur les dispositifs mis en place, vous pouvez prendre contact avec le service urbanisme (02 98 96 37 48) ou rencontrer l'équipe d'animation lors des permanences tous les vendredis après-midi de 14h à 17h au service urbanisme de la Ville de Quimperlé.

> SOCIAL

Des réductions pour la cantine

Le Centre Communal d'Action Sociale de Quimperlé accorde des tarifs réduits pour la cantine, aux familles résidant sur la commune, et dont les enfants sont scolarisés dans les écoles primaires ou maternelles de Quimperlé. Ces tarifs réduits sont attribués sous condition de ressources, sur la base du prix du repas des écoles publiques. Un minimum de 10 % sera laissé à la charge des familles. Les demandes sont à instruire auprès du CCAS, 19, place Saint-Michel, dès le mois de septembre.

PIÈCES À FOURNIR

Justificatifs ressources

- Avis d'imposition ou non imposition 2006
- AAH, API, APE, AJE, ASF, RMI, ASSEDIC, Pension alimentaire,
- Revenus liés à : accident travail, invalidité (rente, pension, indemnités journalières), compensation du handicap
- Revenus de congé parental (complément libre choix)

Justificatif domicile

- Quittance de loyer ou facture EDF

Composition de la famille

- Livret de famille
- Classe et école fréquentées par les enfants

Pour tout renseignement
CCAS, tél. 02 98 96 37 57

> ÉCOLES

C'est la rentrée !

Comme chaque année, les enfants quimperlois ont repris le chemin de l'école. Si pour certains c'est déjà la routine, d'autres ont fait le grand saut pour la première fois cette année. Tous, en tout cas, bénéficient des aménagements réalisés pendant l'été dans les écoles par les services municipaux.
Présentation école par école.

ÉCOLE MATERNELLE DU LÉZARDEAU

> Aménagement de la rue Xavier Grall devant l'entrée de l'école
> Réalisation d'une allée en dallage
> Remise en état de la cabane à vélos

ÉCOLE PRIMAIRE DU LÉZARDEAU

> Remplacement du mobilier d'une classe de CM1
> Réalisaion d'une séparation entre le bac à sable et les gravillons
> Acquisition de 8 ordinateurs
> Démarrage des travaux de réhabilitation des sanitaires

ÉCOLE MATERNELLE BISSON

> Création d'une boîte aux lettres
> Remplacement des têtes de robinet des radiateurs par des vannes thermostatiques
> Remplacement des rideaux de la salle de sieste

ÉCOLE PRIMAIRE THIERS

> Fin des travaux de rénovation des sanitaires extérieurs
> Remplacement des têtes de robinet des radiateurs par des vannes thermostatiques
> Peinture des jeux de cour

ÉCOLE MATERNELLE KERSQUINE

> Ravalement de la maternelle et du restaurant
> Réparation des jeux de cour

ÉCOLE PRIMAIRE KERSQUINE

> Peinture des murs de la cour
> Remplacement des rideaux de la salle informatique

ÉCOLE MATERNELLE BRIZEUX

remplacement des rideaux de la salle informatique
> Modification de la séparation entre le bac à sable et les gravillons

ÉCOLE PRIMAIRE BRIZEUX

> Remplacement du mobilier d'une classe de CM1

REPAS DES ANCIENS ET COLIS DE NOÊL 2007

La Ville de Quimperlé et le C.C.A.S organisent le traditionnel repas des anciens le samedi 17 novembre à la salle du Coat-Kaër, pour les personnes âgées qui auront 70 ans ou plus au 31 décembre 2007. Celles qui ne pourront y prendre part se verront offrir un colis de Noël, sur inscription. Les inscriptions au repas ou au colis se dérouleront au Coat-kaër - Salle n°2
Le jeudi 04 octobre de 9h30 à 12h, le vendredi 5 octobre de 9h30 à 12h, le vendredi 12 octobre de 9h30 à 12h, le vendredi 19 octobre de 9h30 à 12h
Si vous ne pouvez pas vous déplacer, une personne de votre entourage peut vous inscrire sur présentation d'une pièce d'identité. Les personnes en hébergement seront inscrites au colis par l'intermédiaire de leur maison de retraite. En dehors de ces dates, il ne sera pris aucune inscription. **Pour plus d'information, prendre contact avec le CCAS au 02.98.96.37.57**

> COMMUNICATION

Quimperle.com fait peau neuve

Quimperle.com fait peau neuve pour répondre au mieux à vos attentes et améliorer vos services en ligne. Dans la continuité des pages et des rubriques que vous connaissiez déjà, retrouvez désormais une meilleure lisibilité des informations que vous recherchez et une plus grande facilité de navigation. Présentation.

Sur la page d'acccueil un maximum d'informations sont à portée de clic

Lorsque Quimperlé a lancé son site www.quimperle.com en janvier 2004, elle a articulé son projet en trois phases. La première version du site avait pour principales missions d'informer et de renseigner les internautes sur la ville, ses activités et le fonctionnement de ses institutions. Trois ans après, il était temps de passer à la phase 2 avec pour objectif de favoriser les échanges et la démocratie locale.

Une information rapide

La nouvelle version innove dès la page d'accueil qui présente les dernières informations de la Ville. Ainsi, en un coup d'oeil vous êtes au courant de l'actualité municipale. Sur la partie gauche du site vous retrouverez vos rubriques habituelles complétées par des nouvelles pour facilité la lisibilité et la navigation.
A l'intérieur de celles-ci vous aurez accès à encore plus d'informations pratiques comme les menus des cantines, des informations concernant le stationnement ou encore les transports en commun...
En dessous un plan interactif est consultable sur la page d'accueil. Entrez une adresse et hop ! la carte se recentre automatiquement sur la rue recherchée. Encore plus bas, vous avez un accès direct à la rubrique des documents téléchargeables comme le journal municipal, le vas-y...
Plusieurs raccourcis sont également disponibles sur la partie droite de la page d'accueil. En un clic vous avez accès au guide des démarches administratives, aux 5 prochaines manifestations de l'agenda, ou encore à la météo. Vous pouvez également vous inscrire à la lettre d'information.
Pour gagner du temps, un moteur de recherche interne au site, vous permet de rechercher les informations par mots clefs sans avoir à passer par les menus. Enfin, un portfolio vous permettra de découvrir régulièrement des photos de Quimperlé.

Favoriser les échanges

Plusieurs outils ont été mis en place pour favoriser les échanges : Vous pouvez désormais demander des

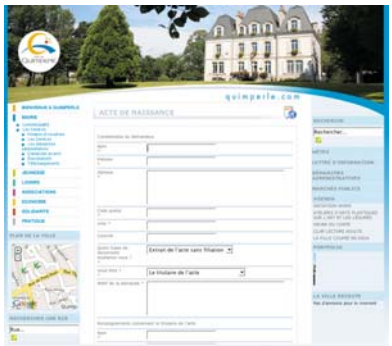

Demander vos actes d'état-civil en ligne

actes d'état civil directement en ligne, écrire au Maire ou à l'adjoint de votre choix grâce au formulaire en ligne, proposer une manifestation dans l'agenda, intégrer directement votre association dans l'annuaire des associations.

En Bref...

Projet de filière bilingue breton-français

L'ouverture d'un nouveau site bilingue se fait sur la base d'un effectif minimum de 15 élèves de maternelle âgés de 3 à 5 ans ; lorsqu'il est atteint, il ne peut être complété par des élèves de 2 ans. Les conditions d'ouverture des classes suivantes sont les mêmes que pour le monolingue, mais l'alimentation de la filière bilingue continue à se faire uniquement par la maternelle. Ainsi, il n'est pas possible d'intégrer à ce dispositif des élèves arrivés en élémentaire (du CP au CM2), issus du monolingue.

Afin de préparer l'implantation d'une filière bilingue sur Quimperlé, une réunion d'information ouverte à tous, aura lieu avant les vacances de la Toussaint à l'école maternelle Bisson. La date sera précisée par voie de presse.

L'espace jeunes ouvert tous les mercredis et samedis après-midi

Depuis le 12 septembre, l'Espace Jeunes accueille les adolescents de 11 à 18 ans tous les mercredis et samedis de 14h à 20h au Mille Club de Kerjouanneau. Sur place ils peuvent discuter dans le coin salon, trouver des informations, lire les journaux du jour, écouter de la musique, surfer sur le net ou jouer au baby-foot, billard ou jeux de société.

Contact : Mairie,
Tél. 02 98 96 37 37
enfance.jeunesse@ville-quimperle.fr

> RENAISSANCE DU BOIS-JOLY

À la recherche du patrimoine perdu

Depuis plus de deux ans l'association Renaissance du patrimoine botanique et architectural du Bois-Joly se bat pour révéler et sauver les 11 ha de ce parc dont la richesse est aussi insoupçonnable qu'inestimable.

En découvrant la dizaine d'arbres remarquables du parc, Anne-Marie et Christian Lantin n'imaginaient certainement pas n'avoir trouvé que la partie émergé de l'iceberg. En effet, en s'enfoncant plus profondément dans la végétation, ils ont découvert bien plus encore. Mais ça n'a pas été chose facile car le Bois-Joly s'est montré cachotier. Il a fallu aux membres de l'association mener une véritable enquête. "*En observant l'environnement, nous avons remarqué qu'à certains endroits la végétation était différente*" explique Anne-Marie Lantin. "*Nous avons commencé par nettoyer à ces endroits et nous avons découvert un premier lavoir. Puis en suivant des petits canaux empierrés, une fontaine et un bassin, puis d'autres canaux*".

UN RÉSEAU HYDRAULIQUE COMPLEXE

En fait c'est un véritable réseau hydraulique datant d'au moins 200 ans que les membres de l'association ont découvert. En tout 3 canaux principaux arpentent les 11ha du parc. Ils sont tous empierrés sur les côtés mais aussi au fond ! Ils passent sous terre, resssortent, traversent des murs, une digue. "*ça a dû être un travail titanesque à l'époque*" explique Christian Lantin. D'autant qu'au début du XIXème siècle le parc devait s'étendre sur 40 ha. C'est donc un réseau complexe qu'abrite le bois-Joly comme en témoigne le mécanisme qui permettait d'axer le cheminement de l'eau sur un, deux ou trois canaux. "*On sait que l'eau servait à irriguer le parc et la maison de bois-joly une partie de la semaine et que durant l'autre partie, l'eau était renvoyée vers une métairie proche. Le 3ème servait de déversoir en cas de trop plein*" poursuit Christian Lantin. Aujourd'hui, l'association n'a pas encore résolu toutes les énigmes du parc mais elle a au moins réussi à faire reconnaître le patrimoine botanique et architectural du Bois-Joly par les organismes compétents et même par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Elle a également signé une convention avec l'hôpital, propriétaire du terrain, en juillet 2007, pour obtenir la gestion de la partie basse du parc. Elle espère encore obtenir prochainement le label "arbre remarquable" pour l'ensemble des arbres. Les choses avancent donc rapidement, mais sur le terrain le travail est loin d'être terminé. Il reste beaucoup de chose à défricher, à découvrir et à comprendre. Alors, chaque premier samedi du mois, été comme hiver, les membres de l'association se réunissent pour travailler dans le parc et lui rendre ainsi son éclat d'antan.

FORUM DES ASSOCIATIONS : UN SUCCÈS QUI NE SE DÉMENT PAS

> 77 associations étaient présentes au Forum 2007, 6 services municipaux assuraient aussi une présence pour renseigner ou inscrire ceux qui le souhaitaient à l'une ou l'autre des nombreuses activités proposées. 77 associations c'est 14 de plus qu'au Forum 2005 ! Des habituées mais aussi de nouvelles associations qui n'avaient pas pu participer en 2005 ou qui n'existaient pas encore.

> Toute la journée, des prestations sportives ou culturelles se sont succédées devant un public pas toujours nombreux mais conquis ! Dès l'ouverture et sur l'ensemble de la matinée la fréquentation a été très importante. Le soleil a sans doute contribué à une fréquentation plus calme dans l'après midi…

> Le challenge inter-associatif a vu cette année la victoire des associations Quimperlé/Nara et Société d'Histoire du Pays de Quimperlé (premières ex æquo) et Tout pour l'autisme (troisième par voie de conséquence…) Ces associations se sont dis-

> LES AMIS DE SAINTE-CROIX

Les gardiens du temple

L'abbaye de Sainte-Croix est sans conteste le monument le plus prestigieux de Quimperlé. Fondée au XIe siècle, par le Comte de Cornouaille Alain Canhiart, l'église est une des seules de Bretagne à avoir un plan circulaire, calqué sur le Saint-Sépulcre de Jérusalem. Il fallait bien une association pour s'occuper d'un tel monument.

Aussi surprenant que cela puisse paraître l'association des Amis de l'abbaye de Saint-Croix n'existe que depuis 1998. A l'origine, c'est le succès d'un colloque qui a amené une soixantaine de passionnés à s'engager dans la préservation et la mise en valeur de l'église. Leur premier fait d'arme sera la récupération et la restauration de trois des septs statues déplacées lors de l'éffondrement du clocher au XIXe siècle. Depuis, l'association a contribué à la restauration de deux nouvelles statues avec le concours de la Région et du Département.

DES PUBLICATIONS ET DES ANIMATIONS

Cette volonté manifeste de mettre en valeur l'église et son mobilier se traduit également par une exposition permanente de 12 panneaux et diverses publications.
"Nous publions des cartes postales, des dépliants et des livrets dans le but de faire connaître l'Abbaye et ses trésors comme le chœur des moines, la crypte, la mise au tombeau, le retable,…" explique Alain Pennec le Président de l'association.
Pour parfaire la panoplie, l'association organise, deux fois par an, des conférences thématiques gratuites animées par des spécialistes.
Depuis 2002, une sortie annuelle est programmée avec la Société d'histoire du pays de Quimperlé pour tisser des liens avec d'autres associations de la Région. *"Cette visite nous permet également de voir comment le patrimoine est mis en valeur ailleurs"* précise Alain Pennec.
La collaboration avec la Société va même aller plus loin prochainement puisque les deux associations ont prévu de sortir un livre ensemble. Il devrait s'intituler *Ces Quimperlois qui ont fait l'histoire* et présentera 55 personnages ayant joué un rôle dans l'histoire de la ville. Il sera disponible avant Noël sur souscription ou dans toutes les bonnes librairies.

© F. Beterman

tinguées non seulement par leurs bonnes réponses au questionnaire, mais aussi par la qualité de leurs prestations «sportives» et la bonne humeur dans laquelle se sont disputées ces épreuves !

> L'émotion a aussi eu sa place avec la cérémonie des remerciements aux bénévoles associatifs qui oeuvrent depuis longtemps au service de leurs concitoyens. 16 bénévoles dont le nom est lié à des associations qui travaillent dans tous les domaines : du sport à la culture en passant par le social. Ils nous ont fait partager, avec des mots souvent touchants, leurs engagements altruistes, leurs doutes et leurs espérances, dans une société tourmentée.
Yvon CORNOU (Amicale Anciens Cols Bleus), Louis GUILLEMOT (Association Croix d'Or), Raymonde et Marcel BOULBEN (U.S.Q.), Victor DAVID et Emile CAUDAN (Coqs Pétanqueurs), Joseph LE BOURVELLEC(Secours catholique), Marie Madeleine LE NOC (Croix bleue), Jean-Jacques GOURIOU (Société d'histoire), Pierre Yves COURIO (Bretagne Vivante), François KERVAON (Association des Paralysés de France), André BRODE et Roger DAGORN (Comité des Fêtes St Michel) Jeannette BOULIC (Club du Nouvel Age), Joseph GUILLOU et Jean LE GUENNO (Football club Quimperlois)
L'Association Quimperlé/Geilenkirchen à l'occasion du 40ème anniversaire du jumelage était également mise à l'honneur dans son entier pour une actualité forte en 2007.

> CONCERT

Phil Hague Quartet

Créé sous l'impulsion du batteur Philippe Haguenier, ce quartet fait fusionner les différentes origines artistiques de ses musiciens qui signent collectivement les compositions personnelles et les arrangements de standards qu'ils affectionnent.

Avec un souci permanent d'explorer divers climats, timbres et couleurs, le PHIL HAGUE QUARTET cherche à surprendre et à transmettre au public son énergie, sa passion, sa complicité et sa musique généreuse.

Florence Grimal : Chant
Gabin Lesieur : Piano
Olivier Dehaud : Contrebasse
Philippe Haguenier : Batterie

Vendredi 26 octobre 2007 - 20h30
Salle du Coat-Kaër
Tarifs : Moins de 12 ans : 2,50 €
réservation : 6 € / Guichet : 11 €

> ACCORDÉON

Yann-Fanch Perroches

Après plus de vingt-cinq ans en compagnie de groupes et de musiciens prestigieux…tels : Skolvan, Cocktail diatonique, Jolie Vilaine, Belen et Gildas Boclé, Didier Squiban, Richard Galliano, Yann-Fañch Kemener, Annie Ebrel, Fañch Landreau, Mary MacMaster…

…il est temps de laisser toutes ces rencontres, toutes ces expériences porter leurs fruit et de se retrouver seul ! Un diato « nu », sans artifices, pour s'aventurer parfois très loin des sentiers bretons comme il le dit lui-même : «*La musique bretonne est universelle, au même titre que le tango ou le blues. Ma musique est pleine de racines, mais elle se nourrit à toutes les sources, de toutes les rencontres.*»

Vendredi 22 septembre 2007
20h30
maison des archers
Tarifs : Moins de 12 ans : 2,50 €
réservation : 6 € / Guichet : 11 €

> SPECTACLE

Amour à mère

La représentation prévue le 15 juin dernier n'ayant pu avoir lieu, elle est reprogrammée pour ce début de saison.

C'est l'histoire d'une fille, l'histoire d'une mère, l'histoire des mères… Comment faire le deuil de celle qui nous a donné la vie, les mots, les gestes et le corps ?

Comment faire le deuil de tous ces souvenirs qui nous construisent et parfois nous détruisent ?

Du récit intimiste, à l'exubérance, de la tendresse à la cruauté, de l'émotion au rire, avec toute l'énergie communicative que l'on aime chez elle, Leonor Canales ne peut pas laisser indifférent. Et il n'y pas que les femmes pour se retrouver dans son propos !

Vendredi 6 novembre 2007 - 20h30
Salle du Coat-Kaër
Tarifs : Moins de 12 ans : 2,50 €
réservation : 6 € / Guichet : 11 €

> EXPOSITION

Anamorphoses *BERNARD THOMAS*

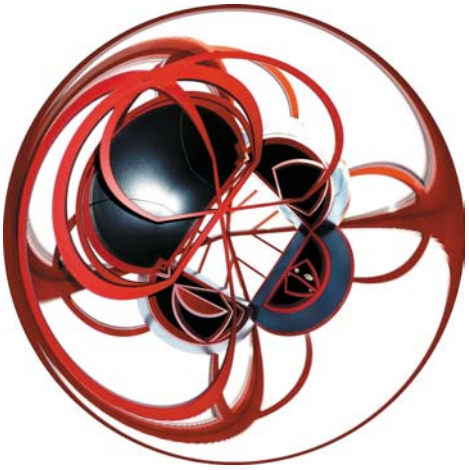

Se jouant des règles académiques de la composition photographique, les instantanés exposés à la galerie du Présidial ne sont pas des œuvres d'art. Ils ne délivrent aucun message philosophique subliminal sur un nouveau concept artistique. Ils invitent au contraire à découvrir d'une façon ludique et en toute simplicité ce qu'aucun œil humain n'observera jamais : une vision artificielle du monde réel recrée et transfigurée grâce à la technique de l'anamorphose. Un procédé ancestral qui s'appuie sur des calculs mathématiques et des règles d'optique complexes qui génère comme par magie des effets visuels surprenants.
Une sorte de projection abstraite réservant une place de choix à l'imaginaire qui incite à porter un regard curieux et poétique sur notre environnement quotidien.
Comme au bon vieux temps du cinéma muet, cette version statique de « l'Arroseur arrosé » ne révèle pas une photo, mais une photo dans la photo. Une fusion originale et inattendue d'un sujet et de sa représentation dans l'espace, sorte de jeu du dedans et du dehors, qui, entre intériorité et extériorité, invite le spectateur à franchir la frontière qui sépare le rêve de la réalité.

Du 5 Septembre au 21 octobre
Présidial, Rue Brémond d'Ars
Ouvert tous les jours
sauf le mardi,
de 14h30 à 19h - Entrée libre

> PHOTOGRAPHIES

Si lointains, si proches *JAMEL BALHI*

Vous avez très certainement déjà entendu parler, vu ou lu Jamel Balhi. Depuis 1985, cet homme de 40 ans a traversé plus de 168 pays en courant. Sa course au travers les cinq continents est devenue un mode de communication qui lui permet d'aller à la rencontre des plus humbles comme des plus puissants tel Jean-Paul II ou le roi Fahd d'Arabie Saoudite.
Devenu photographe et écrivain, il prolonge son aventure à travers ses livres tels *Les routes de la foi, Au cœur des Amériques* ou *Un thé à Shanghai.*

Avec l'exposition présentée à la médiathèque, Jamel Balhi nous offre un choix de photographies qui de la Chine à l'Australie en passant par l'Afrique australe dévoile un monde qui révèle son indéniable unité.

du 18 septembre au 24 novembre - médiathèque, pl. Saint-Michel
Entrée libre aux jours et heures d'ouverture de la médiathèque

Rencontre avec Jamel Balhi,
18 novembre à 20h30
cinéma l bobine

Jamel Balhi sera présent au cinéma La Bobine pour vous faire partager son aventure à travers ses photographies et le récit des ses aventures.

> EXPOSITION

Peintures *PHILIPPE GENTILS*

Je privilégie maintenant, le travail de composition, synthétique et plus libre au travers de quelques schémas et thèmes récurrents qui me tiennent à cœur et que je parcours d'une façon cyclique, instinctive et sensible. Une peinture « combinatoire », faite dans l'urgence, accords de couleurs, arrangements de formes suggérées et décalées, aux traces effacées puis mises à nues. Que se soit dans les « horizons multiples », abstraction paysagère, constructions et hasards picturaux sous la forme d'un réseau rythmé de séquences horizontales paisibles ou tourmentées, invitation à la rêverie et au voyage ou dans les « incarnations » aux silhouettes vrillées fondues dans la plénitude d'une toile aux rythmes verticaux. Le nu, le couple, la rencontre vue avec tendresse. Autant de pièges pour le regard que l'œil du spectateur comme je le souhaite déchiffre, recompose et interprète à l'infini.

Philippe Gentils

Du 24 octobre au 9 décembre 2007 - Présidial, 13 bis rue Brémond d'Ars.
Ouvert tous les jours sauf le mardi, de 14h30 à 19h - Entrée libre

CINÉMA

Cinés ouverts en Finistère

Pour la 3e édition de cinés ouverts en Finistère, neuf cinémas du Finistère confient les clefs de leurs salles à six réalisateurs. L'occasion pour eux de présenter au public des films qui leur tiennent à cœur. Des films qu'ils ont eux-mêmes réalisé mais aussi des œuvres d'autres cinéastes qui les ont marqués en tant que spectateurs, qui ont influencé leur cinéma, leur vision du cinéma. À Quimperlé c'est **Damien Odoul** qui sur le temps d'un week-end choisira la programmation d'un film de son choix, et un film de sa propre filmographie.

DIMANCHE 28 OCTOBRE
17H : *LA BÊTE LUMINEUSE*
20H30 : *L'HISTOIRE DE RICHARD O.*
RENCONTRES AVEC DAMIEN ODOUL
CINÉMA LA BOBINE
RUE BRÉMOND D'ARS
RENSEIGNEMENTS : 02.98.96.04.57

Damien Odoul
Il réalise son premier court métrage *La douce* à l'âge de 20 ans. 4 ans plus tard il signe pour Arte son premier long métrage *Morasseix*. Il enchaîne ensuite le très remarqué *Le souffle* en 2000, *Errance* en 2003 et *En attendant le déluge* en 2004. Son dernier film *L'histoire de Richard O* a été sélectionné au festival de Venise dans la section Horizon.

SPORTS

> GRAND PRIX CYCISTE DE LA VILLE QUIMPERLÉ

Le 61ème Grand prix cycliste de la Saint-Michel comme à son habitude sillonnera les rues du centre-ville avec une arrivée devant l'Hôtel de Ville.
Samedi 29 septembre à partir de 9h. Salle des Cordiers

> CONCOURS DE BOULES : CHAMPIONNAT DU FINISTÈRE

Les meilleurs boulistes finistériens ont rendez-vous à Quimperlé le 16 septembre pour le championnat départemental
Boulodrome de Kerbertrand.

ANIMATIONS

> REPAS CRÊPES, COMITÉ SOUTIEN PÈRE OLIVIER

Le Comité de soutien au Père Olivier organise une collecte de fonds pour aider la population indienne de Vriddhachalam.
le 14 octobre
Salle du Coat-Kaër

> LOTOS

loto Rotary club, le 6 octobre, salle du Coat-kaër
loto de l'association des commerçants, le 7 octobre, salle du Coat-kaër

> BALS DU NOUVEL ÂGE

jeudi 27 septembre
jeudi 25 octobre
à partir de 14h
Salle du Coat-Kaër

> BOURSE AUX VÊTEMENTS

Mercredi 17 octobre
Salle du Coat-Kaër

> BROCANTE

jeudi 1er novembre
Salle du Coat-Kaër

Les élus à votre écoute

Michaël Quernez
(démocratie locale et communication)
le mercredi de 15h30 à 17h en mairie. Sur rendez-vous

Thérèse Le Franc
(action sanitaire et sociale)
1er, 2e et 3ème mardis du mois, de 9h30 à 11h au CCAS ;
4ème mardi du mois, de 9h15 à 10h45 à Kerbertrand (local Habitat 29) ;
5ème mardi du mois (éventuellement), de 9h30 à 11h au CCAS.

Michel Forget
(environnement et urbanisme)
le lundi de 10h à 12h aux services techniques.

Corentin Le Tocquec
(animation sportive)
le mardi de 17hà 18h30 en mairie.

Marie-Hélène Scaërou
(affaires scolaires)
le lundi de 17h à 19h en mairie.

Danièle Cotty
(personnel communal)
le jeudi de 14h à 16h en mairie.

Pierre Jaffré
(travaux, réseaux, jardins)
le lundi de 16h30 à 18h en mairie.

Fabrice Vivier
(jeunesse et animation culurelle)
le mercredi de 14h à 15h30 en mairie. Sur rendez-vous

SUITE>>>

> COLLOQUE : JACQUES CAMBRY

A l'occasion du bicentenaire de la mort de Jacques Cambry, le Centre de Recherche Bretonne et Celtique et la Société d'Histoire du Pays de Kemperle organisent un colloque trasdisciplinaire soucieux de remettre en lumière cet esprit curieux, grand voyageur et polygraphe éclectique.
Né à Lorient en 1749 d'un père armateur de la Compagnie des Indes, Cambry voyagea en Europe et à Saint-Dominique, puis se lança dans la vie politique au début de la Révolution comme assesseur du juge de paix de Lorient, puis procureur de la commune de Lorient.
Installé à Quimperlé en 1793, il s'impliqua dans la révolte "fédéraliste", mais entra sous la Terreur au comité de surveillance de Quimperlé, puis fut nommé président du district.
Administrateur du département du Finistère, il rédigea le Catalogue des objets échappés au vandalisme (1795) et le Voyage dans le Finistère (1799).
Préfet de l'Oise en 1800, Cambry participa en 1805 à la fondation de l'Académie celtique et mourut le 30 décembre 1807 à Paris.

les 11 et 12 octobre
Lycée de Kerneuzec
15, boulevard de Kerneuzec

Renseignements et inscription :
Office de Tourisme
Tel. 02 98 96 04 32

MÉDIATHÈQUE

> INITIATION À INTERNET

Tous les mardis séances à 14h et 15h sur rendez-vous au secteur Image et Son au 02-98-35-17-30

> INITIATION À L'INFORMATIQUE : LA SOURIS

Pour ceux qui n'ont jamais pratiqué. **Sur rendez-vous au secteur Image et Son au 02-98-35-17-30 (6 places)**
Mardi 25 septembre de 14h à 16h
Mardi 2 octobre de 14h à 16h

> INITIATION AU LOGICIEL "WORD"

Pour débutants**. Sur rendez-vous au secteur Image et Son au 02 98 35 17 30 (6 places maximum)**
Mardi 23 octobre de 14h à 16h
Mardi 6 novembre de 14h à 16h

> HEURE DU CONTE

Ouverte aux enfants à partir de 4 ans, cette heure du conte est assurée par les conteurs de l'association "il était une fois".
Mercredi 10 octobre à 15h
Mercredi 14 novembre à 15h
Gratuit.
Inscription au 02 98 35 17 30

> BÉBÉS LECTEURS

Séances de découverte du livre pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte.
Jeudi 20 septembre
de 10h à 11h
Jeudi 18 octobre, de 10h à 11h,
Gratuit.
Inscription au 02 98 35 17 30

> BÉBÉS LECTEURS AVEC LEUR NOUNOUS

Pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés de leur assistante maternelle.
Mardi 11 septembre
de 10h à 11h
Sur inscription auprès du RAM au 02 98 35 13 56
Gratuit.

> CLUB LECTURE ADO

Réunions ouvertes aux jeunes de 12 à 15 ans pour présenter ses lectures et ses coups de cœur. Cette année les jeunes proposent une sélection de 8 romans dont un sera primé par les lecteurs en septembre.
Vendredi 7 septembre à 17h30
Vendredi 5 octobre à 17h30
Entrée libre.

> ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES SUR L'ART POSTAL

Dans le cadre de l'exposition de Jamel Balhi présentée à la médiathèque.
Inscription au 02 98 35 17 30
Mercredi 26 septembre
10h-12h et 14h-16h30
Mercredi 3 octobre
10h-12h et 14h-16h30
Samedi 20 octobre
14h-16h
Tout public

> ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES SUR L'ART ET LES LÉGUMES

Dans le cadre de la semaine nationale du goût.
Inscription au 02 98 35 17 30
Mercredi 17 octobre
10h-12h30 14h-17h30

> CLUB LECTURE ADULTE

Rencontre ouverte à tous pour découvrir ou échanger sur les livres et ses dernières lectures.
Vendredi 28 septembre à 18h
Vendredi 19 octobre à 18h

Un événement à annoncer ?

Vous êtes membre d'une association quimperloise et vous préparez un événement : contactez le service communication de la mairie au 02 98 96 37 41.
Nous vous proposons une annonce et/ou un article dans votre journal "Vivre Quimperlé"

NOUVEAU !
vous pouvez dorénavant proposer une animation dans l'agenda via le site internet de la mairie www.quimperle.com, rubrique associations

> TRANSPORTS

La Cocopaq transporte aussi les scolaires

À la rentrée, la Cocopaq a obtenu une délégation de compétence du Conseil Général du Finistère en matière de transport scolaire. Une première étape avant une prise de compétence entière à l'horizon 2010.

© P. Tanguy

Le transport des 1200 élèves qui utilisent les transports scolaires sur le territoire est désormais organisé par la Cocopaq. L'intercommunalité est en effet devenu l'organisateur local du transport scolaire en lieu et place des 16 communes. "*Jusqu'ici le Conseil Général déléguait sa compétence directement aux communes*" explique Marie Couronné en charge du dossier à la Communauté de Communes. Mais il y avait une volonté de regroupement dans un souci de cohérence et de vision globale des services de transport. Ce qui ne signifie pas pour autant que les communes n'ont plus de rôle à jouer. "*Les communes conservent leur rôle de proximité. Nous avons souhaité qu'elles continuent à pendre les inscriptions et délivrent les titres de transports. Elles font également des propositions pour adapter les circuits en fonction des nouveaux inscrits,*" précise Marie Couronné. Les tarifs ne changent pas non plus pour l'année scolaire 2007/2008 puisque la Cocopaq a décidé d'appliquer les mêmes tarifs que ceux pratiqués par les communes. À terme, on peut penser qu'une harmonisation des tarifs sera cependant mise en place. En fait, pour l'usager, il n'y a pas grand chose qui change si ce n'est l'adresse de facturation.

UNE PRISE DE COMPÉTENCE PLEINE ET ENTIÈRE EN 2010

Mais cette délégation n'est qu'une étape qui conduira la Cocopaq à prendre la compétence pleine et entière en matière de transport dans le but de mettre en place un Périmètre de Transport Urbain en 2010. La cocopaq devra donc organiser tous les transports y compris les transports scolaires. C'est dans cette perspective que la délégation du transport scolaire s'opère aujourd'hui. La Cocopaq peut ainsi mettre en place progressivement sa politique de transport et son futur schéma de déplacement.

VERS UN PÔLE INTERMODAL

Il n'est pas si loin le temps où la gare de Quimperlé était menacée de fermeture. Jusqu'en 2002 le Comité de défense de la gare s'est battu pour maintenir le trafic. Aujourd'hui, grâce au réseau de coopération Région-SNCF- Ville de Quimperlé et l'arrivée des rames TER en Bretagne (2004), les choses ont bien changé. En effet, le cap des 200 000 voyageurs (+11%) a été franchi en 2006 et la progression se poursuit au rythme de 10% en 2007.

L'actualité n'est donc plus au maintien de la gare mais à l'accompagnement de son développement. Dans ce cadre une coopération Ville de Quimperlé-Cocopaq-SNCF-Région pourrait se mettre en place pour l'aménagement d'un parking et à plus long terme la création d'un pôle intermodal. L'idée est de réaliser une plateforme centrale d'échanges entre tous les modes de déplacements train, voiture, taxis, bus, vélos,... pour faciliter l'usage de transports plus écologiques.

Tribune de la majorité municipale

PROXIMITÉ DISTANDUE

Le sens figuré de proximité, nous précise Le Petit Larousse, c'est être au contact des réalités locales, proche des préoccupations quotidiennes.
Les services publics entrent donc dans cette définition. Ils ont logiquement pour vocation d'être utilisés et facilement accessibles par l'ensemble de la population, sans trop de contraintes de temps et de lieu
Mais il y a loin désormais de la théorie à la pratique.

Pourtant le terme de proximité a servi ces dernières années à qualifier un grand nombre de situations et ce qui semblait aller de soi, est remis peu à peu en question.

Quimperlé n'échappe pas aux calculs d'une politique nationale dévastatrice.

L'actualité de ces derniers jours ne nous rend pas optimistes.
En effet, nous avons appris par la presse, le projet de réorganisation de la carte judiciaire mettant à l'index le tribunal d'instance de Quimperlé. Faudra-t-il ajouter la justice de proximité à la liste déjà longue des autres services publics dont la présence était pourtant bien ancrée à Quimperlé et indispensable à la population ?

Outre la méthode qui consiste à chaque fois, malgré des intentions faussement affichées, à mettre les élus locaux devant le fait accompli en coupant toute possibilité de réaction, nous devons dénoncer avec vigueur la désertification programmée et pour partie effective des services publics de nos territoires.

A l'heure où la situation économique nationale s'aggrave, accentuant la difficulté des situations des populations les plus fragiles mais également d'un grand nombre de familles, la politique qui consiste à repousser contre toute logique, la proximité des services publics, nous semble particulièrement condamnable.

Dans ce même ordre d'idée, on peut également craindre, comme cela se dessine, des décisions allant à l'encontre de la tradition d'accueil scolaire des enfants de la tranche d'âge des deux trois ans. Nous sommes très vigilants pour ce qui concerne ce dossier.

A Quimperlé, nous avons fait le choix de maintenir la gestion et la distribution de l'eau en régie municipale, nous ne pouvons que nous en féliciter. Cette gestion locale nous permet de réagir très rapidement si nécessaire, de contrôler en direct la qualité de l'eau, de maintenir des niveaux de tarifs très satisfaisants et enfin de connaître les usagers et leurs difficultés éventuelles afin de pouvoir y répondre dans les meilleurs délais.

C'est à cette exigence que nous sommes attachés parce qu'elle a une justification, une cohérence : celle de la réalité des missions de services publics de proximité.

Cette proximité-là n'est pas qu'un vain mot, qu'une définition théorique.

Le groupe majoritaire

Tribune des deux oppositions municipales

MARS 2008 : ELECTIONS MUNICIPALES

Notre équipe, telle qu'elle est constituée actuellement, ne souhaite pas se représenter lors des élections municipales de mars 2008.

Certains d'entre nous continueront à s'impliquer dans la vie municipale et solliciteront peut-être un mandat auprès de vous, d'autres non.

Compte tenu de ces choix différents, nous ne pouvons continuer cette chronique durant la période pré électorale qui commence. Nous souhaitons beaucoup de courage et de rigueur financière à la nouvelle équipe municipale pour gérer la commune dans un contexte économique morose.

Nous espérons que les futurs élus sauront travailler ensemble pour le bien de tous avec respect et sans a priori, ce qui ne fut pas toujours le cas pendant cette mandature.
Nous vous remercions de l'intérêt que vous nous avez montré et pour les encouragements que vous nous avez donnés.

D.Kha-C.Hellegouarch-D.LeDelliou-R.Daniel-P.Thomas

DES CHOIX IMMOBILIERS CONTESTABLES

Lors du Conseil Municipal du 13 septembre 2007, les orientations pour les prochaines années ainsi que les actions passées du Plan Local de l'Habitat, qui relèvent de la compétence de la Cocopaq depuis 2001, ont été présentées aux conseillers de Quimperlé. L'opposition exclue de la Cocopaq, a pu découvrir ces projets qui concernent notamment Quimperlé. S'il est tout à fait nécessaire d'élaborer de tels plans, nous constatons qu'au cours des sept années de mandat de la municipalité, il n'y a pas eu de réalisation pour répondre :

- aux besoins des personnes à mobilité réduite,
- aux besoins des personnes âgées actives, souhaitant revenir au centre-ville , car ne conduisant plus,
- aux besoins des familles monoparentales, par exemple des mamans élevant seules leur(s) enfant(s).

On ne peut que regretter que la Ville ait cédé, alors qu'elle en était propriétaire, l'ancienne caserne de pompiers près de Jules Ferry, à un promoteur, très présent dans les projets immobiliers de la ville, pour des résidences haut de gamme. Devant l'opposition de notre groupe, la municipalité avait promis que des logements sociaux équivalents seraient construits dans un « autre endroit du centre-ville »…à savoir près de Champion ! Car, l'ancienne caserne qui réunissait tous les critères d'accessibilité était la dernière réserve foncière de ce type appartenant à la Ville. Nous laissons les Quimperlois juger de la pertinence du choix municipal.

Marcel Tusseau, Christine Favennec, Alain Pennec, Cécile Bellancourt, Marie-Madeleine Bergot, Marc Lozachmeur.
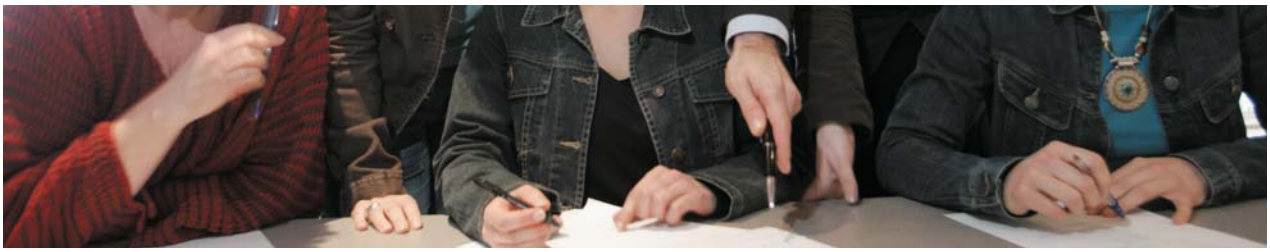
www.quimperle.com